

DÉSORDRES ET MESURES RÉPRESSIVES.

Le 21 juin 1866, une bande visita le fort Garry. Elle se disposait à se retirer, escortée d'un certain nombre de Sauteux, lorsqu'elle fut attaquée, à un mille du fort, par des sauvages du lac Rouge.

Quatre Sioux tombèrent morts; le reste se sauva à qui mieux mieux. Comme le Conseil craignait de terribles représailles de la part des Sioux campés près du Portage, il se décida à prendre des mesures de protection. Un corps de cent cavaliers fut chargé de surveiller les sauvages. Heureusement que cette affaire n'eut pas de conséquences plus fâcheuses.

Cependant les sauvages affamés commettaient souvent des vols. Que de chevaux et de bestiaux disparus à cette époque et dont les propriétaires ne trouvaient que les restes épars près des camps!

Les plaintes devinrent telles, que le Conseil fit un généreux effort pour arrêter les progrès de ces déprédations. Il autorisa la Cour des Magistrats à nommer des constables spéciaux. Cette mesure empêcha bien des désordres. Le Conseil enrégistra plusieurs fois les regrets qu'il éprouvait de se trouver dans l'impuissance de mieux faire respecter les lois.

Quoi qu'il en soit, il a le mérite certes, d'avoir, à force de ménagements, de sagesse et de conciliation, épargné à la colonie les horreurs qui ensanglantèrent la république voisine.

LA VENTE DES LIQUEURS.

Ce n'était pas assez toutefois de ces embarras sérieux, on voulut le charger, jusqu'à un certain point, de surveiller tout le territoire de l'ouest.

En 1867, le Lieutenant-Général Sir John Michel, Administrateur du Canada, lui transmet une correspondance échangée entre Sir Frederick Bruce, Ambassadeur anglais à Washington et le secrétaire d'État des États-Unis au sujet de désordres causés par des sujets britanniques, sur le plateau du Missouri.

On accusait, dans cette correspondance, les traiteurs de vendre de la boisson aux sauvages. Le général Michel demandait au Conseil, dans l'intérêt de la civilisation et de la moralité, de faire cesser ce triste commerce.

Ce n'était pas chose facile à faire.